

Du 8 décembre 2019 au 5 janvier 2020

Le chemin des crèches en Champsaur Valgaudemar

Le thème de cette année :
«Le chemin qu'ont fait Marie et Joseph
de Nazareth à Bethléem»

A Bethléem, ils ont vu celui qui vient habiter parmi nous !

Marie et Joseph s'étaient rendus à Bethléem
sans se douter de rien.

Les Mages d'Orient (astrologues) ont été guidés
par la lumière des étoiles.

Les Bergers de la campagne ont été informés par les anges.

Et moi ? ... Et nous ? ...

Venez !

Nous aussi ! ... Allons découvrir ce Dieu
qui rejoint notre humanité !

Conception et réalisation : Association de Sauvegarde du Patrimoine de Poligny
Ne pas jeter sur la voie publique

Du 8 décembre 2019 au 5 janvier 2020



Le chemin des crèches en Champsaur Valgaudemar

Vivez l'esprit de Noël

en découvrant **32 crèches de caractère**
et en visitant le patrimoine religieux de ces 2 vallées !



Visites
gratuites

Un santonnier dans la vallée

L'atelier-magasin de **Claude Ricci**,
créateur de santons, est situé au hameau du Cros,
à Saint-Laurent-du-Cros.

Ouvert tous les jours
de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 21h00.
Visite commentée avec support vidéo.

Renseignements au 04 92 50 72 20



■ **ANCELLE**, chapelle des Matherons

de 10h00 à 17h00, samedis et dimanches, à partir du 7 décembre puis tous les jours, du 21 décembre au 5 janvier

■ **ANCELLE**, église du Château

de 10h00 à 17h00, tous les jours du 21 décembre au 5 janvier

Chants de la chorale des Cordeliers le 15 décembre à 11h30 après la messe

■ **ANCELLE**, église du chef-lieu

de 9h00 à 18h00, tous les jours du 21 décembre au 5 janvier

■ **BÉNÉVENT**

de 9h30 à 17h00, tous les jours, du 24 décembre au 5 janvier

■ **BRUDOUR** (commune d'Aspres-les-Corps)

de 9h00 à 17h00, les 7 et 8 décembre, les 14 et 15 décembre, puis tous les jours pendant les vacances de Noël

■ **CHABOTTES VILLAGE**

de 9h00 à 17h00, tous les jours du 21 décembre au 5 janvier

Chants de la chorale des Cordeliers le 15 décembre à 14h30

■ **CHAILLOL**

de 8h00 à 18h00, tous les jours, du 15 décembre au 12 janvier

Chants de la chorale des Cordeliers le 15 décembre à 15h30

■ **CHAMPOLÉON**, église des Borels

de 12h00 à 17h00, tous les jours, du 21 décembre au 5 janvier

Chants de la chorale des Cordeliers le 15 décembre à 12h30

■ **CHAUFFAYER**, église du chef-lieu

de 9h30 à 16h30, tous les jours, du 8 décembre au 5 janvier

■ **CHAUFFAYER**, chapelle du hameau de L'Hôpital

de 13h00 à 18h00, tous les jours, du 8 décembre au 5 janvier

■ **L'AULLAGNIER**

(commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur)

de 10h00 à 17h00, tous les jours, du 14 décembre au 11 janvier

■ **LACOU** (commune du Noyer)

de 9h00 à 18h00, tous les jours, du 8 décembre au 11 janvier

■ **LAYE**

de 14h00 à 17h00, les 15, 21, 22, 28, 29 décembre, ainsi que les 4 et 5 janvier

Chants de la chorale des Cordeliers le 15 décembre à 16h30

■ **LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR**

(au sous-sol de la Maison du Parc des Écrins)

de 10h00 à 17h00, tous les jours, du 21 décembre au 5 janvier.

■ **LA MOTTE-EN-CHAMPSAUR**

de 10h00 à 17h00, du 22 décembre au 5 janvier, tous les jours ; puis les week-ends en janvier

■ **LA PLAINE**

de 10h00 à 17h00, tous les jours, du 21 décembre au 5 janvier

■ **LA TOUR**

(commune de Saint-Maurice-en-Valgaudemar)

de 14h00 à 18h00, tous les jours, du 15 décembre au 5 janvier

■ **LE NOYER**, église du chef-lieu

de 10h00 à 16h00, tous les jours pendant les vacances de Noël

■ **LE ROUX**

(commune de Saint-Maurice-en-Valgaudemar)

de 14h00 à 18h00, tous les jours du 15 décembre au 5 janvier

■ **LE GLAIZIL**

colonie de La Sainte Famille

Visible en extérieur, à toute heure, du 1^{er} décembre au 2 février

■ **LE SÉCHIER**

(commune de Saint-Jacques-en-Valgaudemar)

de 9h00 à 18h00, tous les jours du 21 décembre au 5 janvier

■ **LES COSTES**

de 11h45 à 13h00, tous les jours, du 15 décembre au 2 février

■ **LES INFURNAS**

de 10h00 à 16h00, les dimanches, du 15 décembre au 5 janvier

■ **MANSE** (commune de Forest-Saint-Julien)

de 10h00 à 17h00, tous les jours, du 21 décembre au 5 janvier

Chants de la chorale des Cordeliers le 15 décembre à 9h30

■ **MOLINES-EN-CHAMPSAUR**

de 10h00 à 17h00, tous les jours, du 1^{er} décembre au 31 janvier

■ **PISANÇON**

(commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur)

de 10h00 à 17h00, tous les jours, du 7 décembre au 11 janvier.

■ **POLIGNY**

de 14h00 à 17h00, tous les jours du 22 décembre au 5 janvier

CRECHE ANNULEE

Concert du Champ du Drac le 23 décembre à 17 h

■ **PONT-DU-FOSSÉ**

à l'oratoire, à l'arrière de l'accueil paroissial (commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas)

de 9h00 à 17h00, tous les jours, du 21 décembre au 5 janvier

■ **SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR**

de 9h00 à 18h00, tous les jours, du 7 décembre au 5 janvier

■ **SAINT-FIRMIN-EN-VALGAUDEMAR**

de 9h00 à 17h00, 7 et 8 décembre, 14 et 15 décembre, puis tous les jours pendant les vacances de Noël

■ **SAINT-LAURENT-DU-CROS**

de 9h00 à 18h00, tous les jours, du 14 décembre au 2 janvier

■ **SAINT-LÉGER-LES-MÉLÈZES**

de 10h00 à 17h00, tous les jours, du 21 décembre au 5 janvier



*Les étapes
du Chemin
des
Crèches*